

## Aménagement paysager du rond-point de la RD 57 : Une ÉTAPE dans un VASTE CHANTIER !

### Un projet pertinent

Le projet d'aménagement paysager du rond-point de la RD 57, qui a été récemment présenté aux conseillers municipaux, a pour objectif (logique) de faire apparaître à l'attention de ceux qui pénètrent dans l'agglomération une **porte d'entrée visible** de notre commune, mise en valeur par des éléments de végétation adéquats.

Ce projet confié au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.), partenaire privilégié du Conseil Général, est **séduisant** à plus d'un titre, sous réserve que la **possibilité de son financement** en permette la réalisation prochaine.

En effet, le nouvel aménagement routier, que se sont bien approprié les divers usagers de la circulation, doit être maintenant accompagné d'une configuration adaptée à cette fonction d'**entrée de bourg**, destinée à donner une **identité** à ce point de l'agglomération.

### Un projet à resituer par rapport à sa finalité essentielle

Pour autant, l'évolution de ce projet restera **dénuée de sens** si elle n'intègre pas en même temps la relance de la réflexion sur la **restructuration globale du centre-bourg**, totalement en panne depuis 2008 ... *Une porte d'entrée, certes, mais ... ouverte sur quoi ?...* Selon nous, la concrétisation de cet aménagement paysager du carrefour de la RD 57 doit s'articuler au plus vite avec la programmation, échelonnée et raisonnable, d'opérations successives, permettant de répondre à la nécessité de plus en plus criante d'**une refonte du centre de notre agglomération**.

Pour réamorcer cette réflexion, qui avait été conduite à la fin du précédent mandat, des outils existent : il suffit de **réactualiser la vaste consultation** entreprise auprès des habitants autour de scénarios, ayant fait l'objet d'études coûteuses.

**Cet engagement figurait bel et bien dans les programmes des uns et des autres** et ce n'est pas parce que l'actuelle majorité s'est mobilisée autour d'un autre (*et unique*) chantier d'envergure (*construction d'une salle multisports*) qu'il faut différer le début de sa réalisation.

### Un projet qui en appelle d'autres

Il est en effet nécessaire de **figer un minimum du schéma global** de restructuration urbaine du centre-bourg. Actuellement, nous assistons à la juxtaposition d'opérations ponctuelles, notamment dans le domaine des projets - actuels et futurs - d'**urbanisation commerciale**, qui, trop dépendants des opportunités d'acquisitions immobilières, fragilisent l'activité des commerces de proximité. C'est pourquoi, le Conseil Municipal ne peut continuer à superposer des réalisations isolées (*aménagement de voiries ou habillement d'un giratoire*) qui dispenseraient de remettre à plat une **vision d'ensemble adaptée aux besoins de la commune**.

De nouvelles zones d'urbanisation en attente ainsi que la construction d'un nouvel EHPAD, sans oublier la création d'un nouveau pôle d'activité autour d'une moyenne surface consolidée d'une extension opportune, tout cela va engendrer de **nouveaux flux de circulation** et de **nouveaux espaces de cohabitation** qui nécessitent que soit **redessinée la carte d'un centre-bourg modernisé et attractif**.

En conclusion, nous regrettons comme beaucoup d'habitants que Bonchamp reste **la seule de la première couronne lavalloise** à ne pas réaliser ni même entamer la rénovation de son centre-bourg.

15 Décembre 2010



**A tous les habitants  
de la commune,  
nous présentons nos vœux  
de BONNE et HEUREUSE ANNEE**

Rappel : nous donnons rendez-vous à tous ceux qui souhaitent être informés des activités et projets de l'association AGIR ENSEMBLE A BONCHAMP et s'associer à la préparation de chaque Conseil Municipal, lors de nos réunions mensuelles (*annoncées par voie de presse*).



**agir**  
ensemble

Michel FERRON, Sylvie EVRARD, Michel  
GERAULT, Anne-Marie MILLE, Maurice  
CHAMBRIER, Marie-Claude TOURTELIER

[www.agir-bonchamp.fr](http://www.agir-bonchamp.fr)